

NEWSLETTER

6

Quinzomadaire du BOM EDITO

Chers usagers, chers partenaires,

La formation continue des agents publics est un droit garanti par plusieurs textes de notre corpus juridique notamment le statut général des fonctionnaires.

Le BOM en tant que structure d'étude, d'appui et de conseil assume un rôle majeur dans la formation continue des agents de l'Etat. Sur cette question, le BOM développe des plages de convergence avec les départements ministériels pour plus d'impacts sur les compétences des agents, et in fine, sur la qualité du service public.

Ce 6e numéro de notre lettre d'information vous informe sur les services offerts par le BOM en matière de renforcement des compétences des agents publics et vous rend compte de certaines activités en cours.

Bonne lecture

Amadou Lamine SY

Directeur général du BOM

Visiter : <https://bomsenegal.gouv.sn>

ANIMATION ATELIERS DE FORMATION PAR LE BOM



LES ACTUALITÉS

Au-delà de certaines activités auxquelles le BOM a été convié comme la réunion du Comité de Suivi du Secteur parapublic, l'atelier de finalisation du plan d'actions de la stratégie nationale de formation continue des agents de l'Etat et l'atelier d'échanges sur le Partenariat entre l'Etat et la Société Civile pour un mécanisme participatif de suivi et évaluation des politiques et programmes publics organisé par le Bureau d'évaluation des politiques et programmes de la Présidence, il convient de relever quelques chantiers ouverts dans les trois piliers suivants

Réorganisation des services

1

- Des audits organisationnels concernant le Conseil national de Développement de la Nutrition (CNDN) du Secrétariat général du Gouvernement (SGG), le Service de Gestion du Building administratif (SGDA) et la Société d'Infrastructures et de Réparation navales (SIRN) ;
- Des études de textes comme le projet de décret portant organisation du ministère de la santé et de l'hygiène publique, le projet de décret instituant un service des RH dans les ministères et le projet de décret portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Centre spatial du Sénégal (SENSAT).

Pilotage de la performance

2

- Des Plans stratégiques de Développement (PSD) du Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme, de l'Observatoire national des Investissements, de la Société de gestion et d'Exploitation du Patrimoine Bâti de l'Etat (SOGÉPA SN) et du Fonds de Développement du Service universel des Télécommunications (FDSUT) du Ministère en charge de la Communication ;
- Des documents de pilotage et de gestion de la Direction des Archives du Sénégal (DAS) du SGG, la Stratégie de conduite du changement du Ministère des Finances et du Budget, le Manuel de procédures du ministère en charge de la Communication.

Renforcement des capacités des agents publics

3

- Des formations sur l'Ethique et déontologie dans le Service public à accueil dans le Service public à l'Université Amadou Mahtar Mbow (UAM) ;
- Des Plans de formation de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) et de l'Amicale des Ingénieurs informaticiens de l'Administration ;
- Un Plan de gestion de la Délégation générale de la Protection sociale et de la Solidarité nationale (DGPSN) et un Plan de gestion des Ressources humaines



LE CONTENU INFORMATIF

Le droit à la formation des agents publics est garanti par :

- la loi n° 61 33 du 15 janvier 1961 portant statut général des fonctionnaires ;
- la loi n° 97 17 du 1er décembre 1997 portant Code du travail.
- l'article 23 de la loi 61 33 précise que des facilités de formation professionnelle peuvent être accordées à tout agent disposant des aptitudes nécessaires.

Le renforcement des compétences des ressources humaines de l'État constitue l'une des missions essentielles du BOM assumée à travers deux canaux :

- Des animations de sessions de formation au profit des agents de l'État et des acteurs non étatiques sur des thématiques telles que :

- la rédaction administrative ;
- l'éthique et déontologie du service public ;
- le leadership, management et coaching ;
- la Gestion axée sur les Résultats (GAR) ;
- le management de la performance ;
- la GRH : outils et démarche ;
- la conduite du changement ;
- les techniques d'accueil ;
- la passation des marchés publics et contrat de PPP ;
- le management des ressources humaines dans les administrations publiques.

- Une prise en charge du financement de la formation continue par l'octroi de lettre de garantie selon un processus structuré :

Calendrier

- Janvier – septembre : dépôt des dossiers ;
- Octobre : tenue commission d'attribution pour l'année N+1.

Types de demandes examinées

- Renouvellement (Licence, Master, Doctorat) ;
- Report ;
- Nouvelles demandes.

Conditions générales d'éligibilité

- Etre un agent de l'État ;
- Transmission de la demande par voie hiérarchique ;
- Formation au Sénégal ;
- Complétude du dossier (demande motivée, facture proforma, attestation d'admission).



**BUREAU
ORGANISATION
ET MÉTHODES**

INNOVATION - TRANSFORMATION - PERFORMANCE

L'APPEL À L'ACTION

«MIEUX S'ORGANISER POUR ÊTRE PLUS PERFORMANT»



**Nous vous invitons à visiter le site du BOM pour profiter
des contenus et vous informer des services offerts par le BOM**